

BERTRIX Conseil Immeubles inoccupés ou délabrés

Nous revenons sur la dernière séance du conseil communal de Bertrix.

L'échevine Cécile Barras a précisé les modalités concernant le règlement taxe sur les immeubles inoccupés et/ou délabrés pour l'exercice 2020 à 2024. « La nouveauté consiste à ajouter ce vocable délabré afin de viser un public plus large. On aurait aussi souhaité viser les surfaces commerciales inoccupées, mais légalement, nous ne savons pas »

Le bourgmestre Mathieu Rossignol signale qu'un courrier est automatiquement adressé aux personnes concernées. Si Léon Collin (minorité) suggère que l'on passe par notaire pour le signaler aux intéressés, il lui est notifié que cette démarche n'est pas possible.

Un marché de services sera mis en place concernant l'édition de la revue communale dont le contrat arrive à échéance. À cette occasion, on a assisté à une bataille de chiffres concernant le nombre d'exemplaires à éditer. Pour Roger François (minorité), ce nombre s'élèverait à 4 207 maisons à fournir alors qu'on édite à 4 620 exemplaires. Signifiant par la même occasion que la maison de repos Saint-Charles ne dispose que d'un exemplaire pour tous ses résidents. Le bourgmestre Mathieu Rossignol s'engage à la fois à interroger la Poste sur cette différence et à fournir un nombre d'exemplaires suffisants au home Saint-Charles.

Plastiques non réutilisables

Jean-Pierre Graisse (minorité) propose l'adoption d'une motion visant à réduire au maximum la consommation de plastiques non réutilisables au sein des différents services communaux et de sensibiliser la population. Tout cela au travers de sept actions bien précises. Mathieu Rossignol lui fait remarquer que des mesures en ce sens figurent dans le Programme stratégique transversal et que des gobelets réutilisables sont fournis aux associations. La motion est votée à l'unanimité. ■ Y. Jt

PALISEUL

Les couleurs du sud pour la 10^e fois

Le Salon du vin de Paliseul, couleurs du sud se tiendra pour la 10^e fois ces 8, 9 et 10 novembre. Pour marquer le coup, le logo a été rajeuni.

● Interview : Philippe CARROZZA

Tout est parti du jumelage, beaucoup plus ancien celui-là puisqu'il date de 1991, entre les Français de Sauvian (dans le sud) et les Paliseulois. Pour dépasser les liens qui se sont formés pendant deux décennies, il a été décidé de mettre sur pied un Salon du vin aux couleurs du sud, histoire de booster le savoir-faire économique des deux parties. Le 1^{er} Salon du vin a donc réuni essentiellement une petite vingtaine de producteurs de la région de Sauvian et du « grand sud », généralement considérés comme les valeurs montantes du terroir vinicole français. Ils s'appellent coteaux du Libéron, Pays d'Oc, coteaux du Languedoc, côtes du Roussillon, Minervois, Rivesaltes...

Depuis lors, le Salon a encore mûri et grandi en qualité. Entretien avec Marie-Christine Guissard, la trésorière du comité.



Marie-Christine Guissard,
trésorière et
organisatrice de ce Salon
Couleurs du sud

M^{me} Guissard en quoi ce Salon a-t-il évolué en une dizaine d'éditions ?

Par rapport au début, il ne reste qu'un tiers des vigneron du sud de la France. Au fil du temps, suite à la demande de nos nombreux visiteurs notamment, nous avons élargi le choix en invitant des vigneron de Champagne, Bourgogne, Alsace, Bordeaux, Beaujolais, etc. Trois des vigneron du 1^{er} Salon sont toujours là.

N'y en a-t-il que pour les vins français ?

Non, l'an dernier, nous

avons accueilli un Italien qui est venu aussi avec des fromages de son pays. Il sera de retour cette année.

Comment faites-vous la sélection des exposants ?

Nous ne dérogeons jamais à la règle qui veut qu'il ne nous faut qu'un seul représentant par région ou par produit. Si nous avons un Alsacien, c'est parfait. Cette année, nous allons avoir un vigneron de Bourgogne qui proposera des rouges. Nous en avons déjà un, mais qui ne vendait que des blancs.

Pourquoi un seul représentant

par région ?

Parce que nous ne voulons pas dépasser les vingt exposants. Nous en sommes à dix-huit et nous avons déjà eu vingt-cinq vigneron, mais vu la place dont nous disposons à la salle de Sauvian et le nombre de visiteurs, c'est trop. Vingt, mais de grande qualité, c'est parfait.

Des vigneron qui viennent à Paliseul font-ils aussi les Salons de la région ?

En général, ils ne viennent que chez nous. Toutefois, l'un ou l'autre participe aussi au Salon des vins de Bertrix, mais cela ne nous ennuie pas parce que cet événement a lieu au printemps. Et puis, si les Bertrigeois ont souhaité les accueillir, c'est que ces vigneron sont de qualité, non ? ■

➤ Couleurs du Sud, foire aux vins et produits du terroir de Paliseul les 8, 9 et 10 novembre.

www.couleursdusud.be

Le savoir-faire d'une graphiste de Vivy

Pour sa dixième édition, les couleurs du logo du Salon Couleurs du sud étaient un peu fanées. Maïté Dasnois, une graphiste de Vivy (Bouillon) a conservé les couleurs originales mais les a rafraîchies sur un beau fond blanc. Le folder a lui aussi subi des améliorations : « on a supprimé les choses inutiles et trop lourdes qu'on recopiait d'année en année, dit M^{me} Guissard. On a remplacé tout cela par une belle carte de la France et de l'Italie, détaillant les lieux d'origine de nos vigneron. Un bon coup de frais sur les flyers aussi, cela rebooste », conclut la trésorière.

Le repas du samedi soir à la Hutte Lurette

Autre nouveauté : le repas qui réunit majoritairement des Paliseulois et qui a lieu le samedi du Salon en soirée est déplacé. Il ne se fera plus à la salle Paul Verlainne qui n'est pas libre ce jour-là, mais à la Hutte Lurette qui dispose d'une salle pouvant accueillir jusqu'à 150 convives : « C'était aussi le souhait du restaurateur », nous disent les organisateurs.

Comme l'an dernier et dans l'optique d'éviter les excès, le comité met gra-

tuitement de l'eau à la disposition des visiteurs du Salon mais aussi des personnes qui prennent le repas du samedi.

Denis Collard à l'animation

Pour animer ce repas le 9 novembre à 19 h 30, le comité a pensé à Denis Collard : « Attention, pas question d'ennuyer les gens pendant qu'ils mangent. Ce seront de petites interviews des vigneron qui vont parler de leurs produits, de leurs régions. Ce sera une animation light », dit encore

M^{me} Guissard.

Pour participer à ce repas, il faut réserver avant le 4 novembre.

En gros, ce banquet propose un accord mets & vins sélectionnés bien sûr dans la production des vigneron exposants.

Qu'est-ce qu'il y a au menu (40 €) ? Foie gras, terrine, escalope de foie chaud, magrets fumés, pavés de biche crêpes flambees, etc. ■

➤ Infos et réservations :

0496 87 62 09 et 061 53 41 20 et saloncouleursdusud@gmail.com